



# LA FEUILLE DE VIGNE DE VARRAINS

Chers varrinoises, chers varrinois,

## JUILLET 2019



Il n'y a pas si longtemps, l'été était synonyme de longs congés, de "farniente" au bord de la mer et d'insouciance. Désormais la rigueur économique et le réchauffement climatique ont changé notre mode de vie durant cette saison. Nos vacances hors de la maison sont moins longues et le soleil n'est plus considéré seulement comme bienfaiteur mais comme un perturbateur qui agresse notre santé. Les fortes chaleurs s'accumulent et ne permettent plus à nos nuits d'être réparatrices. Est-il nécessaire de rappeler que le corps doit pouvoir récupérer à la fraîcheur et doit être hydraté le plus souvent possible ?

### SOMMAIRE

#### Page 1

- Le mot du maire

#### Page 2

- Varrains et l'agglo.

#### Page 3

- Varrains s'anime

#### Page 4

- Roger Hurstel à l'honneur
- Boule de fort
- Comité des fêtes
- Les dépôts sauvages
- Murs extérieurs
- Le pont rue du Parc

Notre adjointe chargée de l'action sociale met en œuvre les recommandations du plan gouvernemental de prévention renforcé depuis l'été 2003 et contacte les personnes recensées seules ou plus faibles pour répondre aux besoins les plus urgents et pour assurer un réconfort psychologique régulier. Malgré ces précautions nous ne pouvons connaître toutes les situations difficiles que vivent certains de nos concitoyens. Durant ces périodes, nous vous demandons d'être le plus attentif possible et de nous alerter sur des situations personnelles qui vous sembleraient préoccupantes.

C'est aussi les fortes chaleurs qui ont retardé les travaux et empêché l'entreprise ATP de nous livrer la voirie de la rue des Roches Neuves en temps et en heure. Nous avons toutefois profité de leur présence pour améliorer certains points de sécurité au niveau des feux entre cette rue et la départementale.

En ce qui concerne la sécurité routière, des modifications ont été aussi apportées rue de la Poterne et notamment 3 stops et une chicane. Si certains d'entre vous nous ont déjà transmis leur désapprobation, beaucoup de riverains se sentent rassurés, des comportements excessifs depuis la fin des travaux ayant été constatés. Je rappelle que nombre de concitoyens empruntent cette rue exigüe, pas seulement les boulistes et nos agents techniques : l'espace Hulin accueille aussi tour à tour des enfants et des parents qui se rendent à la bibliothèque, des musiciens à leurs cours, les « Roul'cool », le comité des fêtes, l'association des peintres dans leurs salles respectives etc... En matière de sécurité, il n'y a jamais de solutions idoines et définitives. Nous observons, nous écoutons et si besoin est, nous modifierons.

Je veux terminer ce mot par une note agréable : le conseil municipal a considéré qu'il n'était pas nécessaire d'augmenter les impôts cette année. Malgré cela nous nous engageons à mener à bien nos nombreux projets pour que la commune de Varrains puisse apparaître plus dynamique, respectueuse de son environnement et ainsi elle sera un village où il fait bon vivre.

Bel été à toutes et tous à Varrains.

**Le Maire, Pierre-Yves Delamare**

## **Les varrinois et leur communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire**

**Du Tritium\* dans l'eau du robinet ? Oui, mais à quel taux ?** La réglementation française relative à l'eau potable fixe une référence de qualité de l'eau potable aux alentours de 100 Bq/l. Nous nous devons d'écouter les lanceurs d'alertes (les militants de l'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest ont relevé 310 Bq/l dans l'eau de la Loire à Saumur). Les autorités ont diligenté une enquête et attendu la réaction de l'agence régionale de santé (ARS) qui tempère les propos en affirmant qu'elle n'a pas relevé de taux anormalement élevés, notamment à la sortie du réservoir du Perreau à Saumur (18,7 Bq/l en janvier 2019). En ce lieu et depuis 2004, 169 analyses de l'ARS indiquent parfois la présence de tritium mais ne dépassant pas les limites de 76 Bq/l. A titre d'information, la valeur guide dans l'eau potable recommandée par l'OMS est de 10 000 Bq/l (ce chiffre est celui au-delà duquel il ne faut plus boire d'eau). En attendant les résultats de l'enquête et sans être alarmiste, proposons aux plus jeunes et aux femmes enceintes de boire de l'eau minérale.

- Le tritium : c'est un isotope de l'hydrogène à période radioactive de 12 ans. Il est naturellement présent à dose infime dans l'environnement mais peut être introduit en quantité plus importante par les installations nucléaires de production d'électricité.

**Collecte d'ordures ménagères tous les 15 jours ?** Si la question lors du dernier conseil communautaire n'était pas à l'ordre du vote, il en a tout de même été question le jeudi 27 juin 2019. Si l'harmonisation des taux des taxes d'enlèvement des ordures ménagères sur la base d'une valeur locative a été votée et que nous aurions préféré que le taux s'applique sur la moyenne des bases de l'agglomération, ce qui a surtout fait débat c'est cette volonté d'imposer une collecte des ordures ménagères tous les quinze jours sans nous affirmer que les taxes baisseront en conséquence. Si dire que la communauté d'agglomération veut prélever plus de taxes nous semble incongru, cette proposition a surtout été décidée dans l'objectif de nous inciter à plus d'autogestion dans le traitement des déchets. Anatole Michaud, vice-président « environnement, déchets et transition énergétique » vous expliquera que cette méthode s'est avérée efficace ailleurs. Malheureusement, nous sommes en perpétuelle lutte contre l'incivilité et si les plus respectueux s'accommoderont de ce projet tout en déplorant qu'un service moindre ne fasse pas baisser la taxe, les autres trouveront des moyens illégaux pour se débarrasser des odeurs incommodantes de leurs déchets. Il faut s'attendre à ce que la commune supporte des coûts supplémentaires de collecte dû au ramassage, nettoyage et transport à la déchetterie des dépôts sauvages par les employés car si les administrés ne payent pas leurs tris à la déchetterie, la commune si.

**Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :** En élaboration depuis 2014, il aboutit enfin après 266 réunions entre élus, 9 réunions publiques et 116 organisations d'aménagement et de programmation par un document qui comprend 2500 pages. Il a été conçu pour que la politique d'urbanisation soit cohérente sur tout le territoire de l'agglomération et se soumette au règlement du plan d'aménagement et de développement durable. Il devra bientôt être validé par tous les conseils municipaux de l'agglomération car si l'un d'entre eux ne le vote pas, les projets en cours seront difficiles à finaliser puisque qu'il ne sera soumis à un nouveau vote qu'après les élections de 2020. La commune de Varrains qui fait partie du pôle saumurois n'a pas eu de difficultés au niveau des projets sur ses surfaces d'expansion urbaine mais elle ne peut plus construire sur ses nombreuses parcelles classées en Appellation d'origine contrôlée car l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) ne souhaite pas céder de nouvelles parcelles à l'urbanisation. Et pourtant, certaines vignes sont proches des habitations : leurs traitements nuisent à la qualité de l'air. Si ce point permettrait de contester la décision de l'INAO, il se confirme que la qualité de notre terroir et de nos vins sont sous évalués et à être reconnus à leur juste valeur par les plus grands œnologues comme de grands vins. Le prix des terres agricoles dépassera-t-il bientôt le prix des terres à bâtir ? Cela s'est déjà produit à Chacé, il n'y a pas si longtemps.

**Le document est désormais consultable en mairie. Toute nouvelle demande devra être faite au près du service urbanisme de l'agglomération avant le 27 septembre.**

**La fête de la musique à Varrains :** bravo à tous ceux qui ont pu se déplacer pour cette première belle édition de la musique, ils ont grandement participé à l'animation de la place de l'Ormeau. Vous avez pu apprécier les accords de notre harmonie qui souffraient de la disparition de son chef de musique. Vous avez pu constater le professionnalisme et la qualité du groupe WEEKEND et de sa chanteuse : merci encore à Daniel Verriez sans qui cette fête n'aurait pas existé. Une fois de plus le comité des fêtes a joué le jeu et si nous étions à court de fouées sur la fin, leur présence a été déterminante pour la réussite de cette première édition. Le centre bourg a vécu de beaux moments et nos commerçants remercient les varrainois de leur belle participation. Nous mettrons tout en œuvre pour rééditer cette journée l'année prochaine.



### **Les lundis du Jazz aux Ifs :**

début juin l'agglomération proposait aux Ifs les lundis du Jazz. La grande salle des Ifs avait revêtu un air de salle de concert. La qualité des morceaux de Bossa Nova proposés par le Lilananda jazz quintet et le quatuor à corde Varèse était exceptionnelle et nous pouvons remercier l'agglomération du passage à Varrains de ces grands professionnels qui ont pu faire apprécier leur immense talent.



**Le Varrains Motors Show 2<sup>ème</sup> édition en 2020 :** le 10 avril dernier avait lieu le premier "Varrains Motors Show". Succédant à une concentration annuelle de tuning qui ne pouvait drainer autant d'amateurs, Christophe Mureau le président avec quelques bénévoles et notamment sa famille nous ont offert un weekend très réussi avec de très nombreux visiteurs : accompagnant le vide grenier, il y eut des expositions de nombreux artistes et notamment l'exposant de la fameuse 2CV en bois grande nature, du tuning, des 2 roues customisés, des maquettes etc, etc. Toujours plus entreprenant, Christophe nous réserve le weekend du 12 avril 2020 un moment encore plus délirant et plus fort aux Ifs : Le Varrains Motors Show 2<sup>ème</sup> édition présentera des rassemblements de voitures de collection, des passionnés avec leurs coccinelles et de nombreux fondus d'engins motorisés. Bravo à ce passionné qui consacre énormément de temps à une manifestation qui va sans nul doute drainer encore plus de monde en 2020. Contactez-le par notre biais pour le rejoindre dans son organisation car beaucoup de ses bénévoles se démenent pour offrir un spectacle gratuit et de qualité et verraient d'un bon œil du renfort.



**La fête des Ifs en septembre :** La 7 et 8 septembre 2019 la fête des ifs sera le weekend le plus chaud de l'année aux Ifs avec de nouvelles animations. Les foulées du Champigny accueilleront des coureurs et nouveauté cette année des marcheurs. Félicitations aux comités des fêtes de Varrains et de Chacé, aux bénévoles des foulées qui offriront encore un grand weekend convivial à de nombreux sportifs venus de tous les coins de France et même de l'étranger et qui font le temps d'un weekend de Varrains un village renommé pour le sport..

**La bibliothèque :** le conseil souhaite souligner le nombre et la qualité des activités proposées en faveur de nos enfants par les bénévoles de la bibliothèque. Merci à elles pour leur discrétion, leur enthousiasme et leur disponibilité.





Le 8 mai, j'ai eu l'honneur de décorer de la médaille de la croix du combattant Roger Hurstel pour services rendus à la France lors d'une des périodes sombres de l'histoire de France au début des années 60. 60 ans plus tard, président des anciens combattants de la section Maginot de Chacé Varrains, il garde toujours cette réserve et cette stature qui font de lui un personnage reconnu de toutes les cérémonies militaires.

**La société de l'Union vous propose le 1<sup>er</sup> challenge du maire avec des équipes de 2 :**

- 1 sociétaire/ 1 invité ;
- inscription avant le 31 octobre ;
- début de concours le 12 novembre ;
- lots : repas au restaurant, machines à café et divers autres lots ;
- coût de l'inscription 5 euros ;
- liste d'inscription affichée à la société.

Le comité des fêtes organisait le 19 mai la journée détente avec sa marche de 8 km très agréable autour de Varrains, son pique-nique et ses parties de boules et de cartes. Sous une belle météo, nos organisateurs ont été comme à l'habitude à la hauteur de l'évènement. Ils nous donnent rendez-vous l'année prochaine.



Voici le quotidien des agents municipaux : cette déchèterie sauvage a été découverte dans les Perruchers au dessus du garage Renault. Il s'agit des sacs d'ordures d'une famille qui ne prend même pas la peine de cacher son identité, Ces comportements incivils sont l'objet de plaintes sont régulièrement déposées à la gendarmerie. Ils donneront lieu à amendes. Avis aux contrevenants !

1969

Pour que notre village puisse être reconnu comme un charmant village, il ne faut pas seulement que la mairie entretienne les espaces qui lui appartiennent mais aussi que les murs qui devraient être crépis depuis longtemps le soit. Le maire a le pouvoir de sanctionner ce manquement. La loi vous laisse trois ans pour recouvrir les murs. Certains propriétaires ont largement dépassé ce cap et s'ils rencontrent des difficultés qu'ils nous en fassent part.



2019

Voici la photo de 1969 offerte par Bruno Richard et qui représente un pont au dessus de la rue du Parc. A gauche, la résidence du Parc était tout simplement le parc du château Chapin Michaud qui se situait à droite de la photo. Pour enjamber la route, les châtelains utilisaient ce pont qui se situait au niveau des stops de l'entrée du parc 1. La circulation et les engins de terrassement lors de la création des lotissements du Parc au début des années 70 ont eu raison des fragiles pierre de « tuf » de ce pont dont nos anciens ont encore plein d'anecdotes à raconter dont celle d'un cheval : "Gamin en avait peur et s'emballait à chaque fois qu'il passait dessous".

